

Lettre du représentant Richard, en mission près l'armée du Nord,  
concernant la prise d'Ypres, lors de la séance du 1er messidor an II  
(19 juin 1794)

Joseph Etienne Richard

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Richard Joseph Etienne. Lettre du représentant Richard, en mission près l'armée du Nord, concernant la prise d'Ypres, lors de la séance du 1er messidor an II (19 juin 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) pp. 23-24;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1980\\_num\\_92\\_1\\_24865\\_t1\\_0023\\_0000\\_18](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_24865_t1_0023_0000_18)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

poste jusqu'à ce que la République ait triomphé de tous ses ennemis du dehors et de l'intérieur.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

## 46

La société populaire de Montalon (2) envoie à la Convention nationale l'extrait du procès verbal de sa séance du 22 floréal, contenant le récit de plusieurs traits de courage et d'héroïsme du citoyen Bezineau, marin du port de Cubzac, qui a fait 3 campagnes dans la dernière guerre, dont une de 8 ans, s'est exposé à la mort plutôt que d'arborer la cocarde blanche, a bravé tous les périls pour voler au secours de plusieurs citoyens, et s'est précipité au fond des eaux dans différentes circonstances pour en retirer des hommes, des femmes et des enfans qui, sans ses généreux efforts, y auroient trouvé une mort certaine (3).

François Beziman, marin au port de Cubzac (Bec-d'Ambès), ayant refusé, lors de la livraison de Toulon, d'arborer la cocarde blanche, reçut 22 coups de plat de sabre, auxquels l'avaient condamné les scélérats. Etant parvenu à éviter la mort par la fuite, en s'élançant dans un esquif avec lequel il aborda le navire le *Patriote*, où il se tint caché, il fut, au retour, pris par les Anglais, et jeté à bord sur un des 4 navires qu'ils envoyaient comme parlementaires à Rochefort. Arrivé dans ce port, il vint dénoncer aux représentants les officiers traîtres qui avaient voulu le débarquer sur les côtes d'Espagne, et, provoquant ainsi leur juste supplice, il sauva la patrie d'une nouvelle trahison (4).

Cette société invoque la générosité nationale en faveur du recommandable Bezineau (5).

L'assemblée applaudit à ces traits de vertu, et charge son comité d'instruction publique de les insérer dans le recueil des belles actions (6).

Elle termine par offrir à la Convention un assignat de 50 liv. que le citoyen Godeau, volontaire au 2<sup>e</sup> bataillon du Bec-d'Ambès, lui a remis pour les frais de la guerre.

[Applaudissemens].

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi aux comités des secours et d'instruction publique (7).

(1) P.V., XL, 17. *Mon.*, XXI, 17; *Mess. Soir*, n<sup>os</sup> 672, 673; *J. Mont.*, n<sup>o</sup> 57.

(2) Ci-dev<sup>t</sup> St-André-de-Cubzac, Bec-d'Ambès.

(3) P.V., XL, 17.

(4) *Mon.*, XXI, 18.

(5) P.V., XL, 17.

(6) *J. Sablier*, n<sup>o</sup> 1388.

(7) P.V., XL, 17. B<sup>in</sup>, 4 mess. et 4 mess. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>); *Débats*, n<sup>o</sup> 641; *J. Fr.*, n<sup>o</sup> 633; *J. Paris*, n<sup>o</sup> 540; *Ann. R.F.*, n<sup>o</sup> 202; *Audit. nat.*, n<sup>o</sup> 638; *Ann. patr.*, n<sup>o</sup> DXXXV; *M.U.*, XLI, 91; *Rép.*, n<sup>o</sup> 186.

## 47

Le général Masson, envoie à la Convention nationale de la part du 7<sup>e</sup> bataillon de la Montagne d'Aix, en cantonnement à Bouzigues, une somme de 500 liv. en assignats [*sa paye d'un jour*], et 6 liv. en un bon de la poste de Montpellier, pour être distribués aux veuves et orphelins des vainqueurs de Port de la Montagne.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

## 48

La société populaire de Verdun-sur-le-Doubs (2) fait passer à la Convention nationale 240 liv. 15 s. en assignats, 1,127 liv. 11 s. 6 den. en numéraire, et 36 médailles d'argent de la valeur d'environ 23 liv. pour être employés à consolider le gouvernement républicain.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

## 49

Un membre [Barère] du comité de salut public donne lecture d'une lettre de Richard, représentant du peuple près l'armée du Nord, qui contient les détails les plus satisfaisans sur la prise d'Ypres, et qui annonce entr'autres que la garnison de cette place, composée de 6 000 hommes, est prisonnière de guerre; que toute l'artillerie, qui est de plus de 100 pièces de canon, et toutes les munitions sont restés au pouvoir de la République; que les généraux Mardonel et Cardon ont beaucoup contribué à la victoire par leurs talens et leurs lumières; que la conduite des soldats républicains a été digne de la sublime cause qu'ils défendoient; que l'armée du siège, commandée par Morran, s'est conduite avec le plus grand courage; que toutes les fois que l'ennemi a tenté de faire des sorties, elle l'a repoussé avec une perte considérable (4).

BARÈRE: Citoyens, hier le comité de salut public s'est empressé de vous annoncer la nouvelle de la prise d'Ypres; aujourd'hui il vous apporte les détails annoncés par les représentants du peuple et par le général. Les voici:

[*Le repr. à l'A. du Nord, au C. de S.P.; Au quartier g<sup>al</sup> sous Ypres, 30 prair. II.*]

« Je vous ai annoncé hier la prise d'Ypres. La garnison, composée de près de 6 000 hommes, reste prisonnière de guerre, et toute l'artillerie

(1) P.V., XL, 18 et 254. B<sup>in</sup>, 4 mess. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>).

(2) Saône-et-Loire.

(3) P.V., XL, 18 et 254 (original dans C 308, pl. 1188, p. 8, mentionnant en nota les 36 pièces d'argent étranger qui, apparemment, ont été données pour 32 liv., 18, ce qui, selon les donateurs, porterait leur offrande à 1401 liv. 4 s.); B<sup>in</sup>, 4 mess. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>).

(4) P.V., XL, 18.

et les munitions nous seront remises. La place renferme, à ce que nous croyons, plus de 100 pièces de canon. Je n'ai pas besoin de vous faire sentir l'importance de cette prise. Elle est due, en grande partie, à l'armée d'observation commandée par le général Souham. La victoire remportée le 25 à Hoglede a déterminé la reddition. Les généraux Macdonald, Dandeele, Jardon et Sinter ont beaucoup contribué à ces brillants avantages par leurs talents et leur bravoure. La conduite des soldats de la liberté a été digne de la cause qu'ils défendent; ils forcent nos ennemis mêmes à leur rendre justice en tombant sous leurs coups.

RICHARD ».

« P.S. L'armée de siège s'est distinguée par la patience la plus soutenue et la valeur la plus brillante; elle a poussé ses travaux avec la plus grande ardeur, et, toutes les fois que la garnison a fait des sorties, elle a été repoussée de la manière la plus vigoureuse. Elle était commandée en chef par le général Moreau, et par les généraux Michaud, général de division, Desenfans, Laurent et Vaudamme, qui tous ont rempli dignement leurs importantes fonctions » (1).

[*vifs applaudissements*].

Après la lecture de cette lettre qui a été couverte d'applaudissements, le même rapporteur en lit une autre du général en chef Pichegru, qui annonce que c'est après 12 jours de tranchée qu'Ypres s'est rendu, et fait le plus grand éloge des officiers et soldats qui tous ont montré le courage le plus intrépide. La Convention nationale et les tribunes y remarquent avec la plus vive satisfaction les traits suivans :

Pendant le siège, le 4<sup>e</sup> bataillon du Nord voulant faire l'essai d'une batterie de 6 pièces de 24 pour battre la place en brèche, a transporté à bras ces 6 pièces de canon d'un parallèle à l'endroit qui leur étoit destiné, c'est-à-dire, à une distance de plus de 150 toises, et à travers une grêle de balles et de boulets.

Durant le siège, l'armée a livré 3 batailles; trois fois l'avantage a été en notre faveur; trois fois les troupes de la République ont fait des prodiges de valeur. La dernière est la plus glorieuse; l'artillerie de siège et celle d'observation ont montré beaucoup d'intelligence et de valeur (2).

[*Le général Pichegru au C. de S.P.; Brielen, près Ypres, 30 prair. II*].

« La place d'Ypres vient de capituler, citoyens représentans, après 12 heures de tranchée & la résistance la plus opiniâtre. Votre collègue Richard vous fait passer les détails par lesquels vous verrez que la garnison est prisonnière de guerre, et que la place est remise à la république dans la situation actuelle sans restriction. (*Vifs applaudissements*).

« Je vous dois les comptes les plus avantageux du zèle, de l'activité et de la bravoure qu'ont

montrés les différentes troupes composant l'armée de siège, sous les ordres du général de division Moreau. Toutes se sont distinguées à l'envi; mais un trait particulier que je ne dois pas vous laisser ignorer, c'est que le 4<sup>e</sup> bataillon du Nord, empressé de voir l'effet que produirait sur la place une batterie de 10 pièces de 24, destinée à battre en brèche, a traîné à bras, avec les canonniers, les 6 pièces d'une parallèle à l'emplacement qui leur était préparé, et ont fait ainsi un trajet d'environ 150 toises à travers une grêle de mitraille et de balles.

[*Applaudissements*].

« Tandis que l'armée de siège faisait si bien son devoir de cc côté, l'armée d'observation, sous les ordres du général Sauham, arrêta les vains efforts que réitérait de temps en temps le général Clairfayt pour se porter au secours de la place. Il y a eu 3 batailles pendant le court espace de la durée du siège: trois fois l'avantage nous est resté (on applaudit), et trois fois les troupes de la république ont fait des prodiges de valeur; à la dernière surtout, qui a été la plus chaude, parce que les troupes de Clairfayt avaient proportionné leurs efforts à un supplément de solde et d'eau-de-vie qui leur fut accordé ce jour-là (on rit et on applaudit), nos républicains ont multiplié ces traits de bravoure et d'intrépidité. Les brigades, sous les ordres des généraux Macdonald, Dandeele, Jardon, Devinter et Salm, ont surtout concouru au succès de la journée, qui a été glorieuse pour toute l'armée.

« L'artillerie de siège et d'observation a fait, selon son usage, des merveilles, surtout l'artillerie légère. S. et F. » (1).

PICHEGRU.

[*la salle retentit des plus vifs applaudissements*].

Le même membre ajoute à la joie de la Convention nationale, en lui apprenant que la garnison de Landrecy, composée de 4400 hommes, ayant été sollicitée à son passage à Bruxelles, de prendre du service pour l'Empereur, 12 seulement ont eu la lâcheté de céder, et qu'ils ont été couverts des huées de leurs camarades (2);

BARÈRE: Il ne me reste plus qu'un fait à faire connaître à l'assemblée; il est à la gloire des armées et des républicains. Le voici :

Les prisonniers faits à Landrecies, qui ont passé par cette ville (Bruxelles, 9 mai), montent en tout à 4.400, et sont jeunes, bien vêtus et bien portants. Les Autrichiens ont cherché à les engager à entrer au service de l'empereur, et c'est un fait curieux que, sur un si grand nombre, malgré les offres tentantes qu'on leur a faites et l'éloquence employée par les officiers pour les déterminer, 12 seulement se sont enrôlés. Ils ont été hués par leurs camarades, qui criaient: *A bas les traîtres! Oh! les coquins!* et c'est avec peine qu'on les a empêchés de massacrer ces recrues. Cela nous fait voir que, quoiqu'on dise qu'ils sont forcés au service par

(1) *Mon.*, XXI, 14.

(2) *P.V.*, XL, 19.

(1) *Mon.*, XXI, 14; *J.S.-Culottes*, n° 492.

(2) *P.V.*, XL, 19.